

Cent vingt-cinquième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10ème jour de novembre 2008 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Manon Côté et Marie-Claude Lavoie.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Denis Bessette, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absence: Madame la commissaire : Erminia Merlo

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

01.1 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

En conformité avec l'article 145 de la *Loi sur l'instruction publique*, madame Claude Boivin, directrice générale, procède à l'assermentation de madame Manon Côté, commissaire parent pour le secondaire et de madame Marie-Claude Lavoie, commissaire parent pour le primaire. Ces dernières déclarent solennellement qu'elles rempliront les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité.

Une entrée de la prestation de ces serments est déposée dans le livre des délibérations de la Commission scolaire.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**HR 08.11.10
001**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

04.8 - Modification au plan stratégique 2008-2013.

13.1 Organisation des voyages dans les écoles.

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 01.1 Assermentation des commissaires parents.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 14 octobre 2008 (document SG 08.11.10-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De monsieur Claude Coderre, secrétaire général de la Commission scolaire des Samares : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de manifester leur intention de demeurer membre de la Fédération des commissions scolaires du Québec tout en se réservant leur droit de dissidence quant à des dossiers politiques majeurs et sensibles.
- 04.2.2 De madame Joanne Bisbikos, secrétaire générale de la Commission scolaire English-Montréal : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander que les élections scolaires et municipales ne soient pas jumelées et qu'elles continuent à avoir lieu à des dates différentes.
- 04.2.3 De monsieur Robert Poulin, directeur du soutien aux établissements à la Direction des affaires universitaires et collégiales du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception des mises en candidature concernant la représentation des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.
- 04.2.4 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : demande de poursuivre et renforcer les mesures de sensibilisation conduites par les établissements de formation en matière de santé et de sécurité au travail et de collaborer avec la CSST dans le cadre de la réalisation de son Plan d'action jeunesse;
- 04.2.5 De madame Carole Gladu, directrice générale de Service des loisirs de Marieville Inc. : résolution du conseil d'administration à l'effet de mettre fin à l'entente relative à l'utilisation de la piscine de l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, suite au rapatriement de la gestion des activités de loisirs et de culture par la Ville de Marieville;
- 04.2.6 De monsieur Michel Gagnon, secrétaire au Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD) : résolution du conseil d'administration à l'effet de déposer une motion de félicitations afin d'appuyer la Direction régionale de la Montérégie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec pour sa réalisation actuelle d'un chantier Culture-Éducation, chantier qui permettra, de dégager des pistes de solution afin de favoriser les partenariats entre le monde scolaire et le milieu culturel.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Renouvellement du mandat du comité exécutif (document SG 08.11.10-04.4).
- 04.5 Nomination des membres au comité exécutif (document SG 08.11.10-04.5).
- 04.6 Nomination de représentants au conseil d'administration du Centre de Plein Air l'Estacade (document SG 08.11.10-04.6).
- 04.7 Nomination des commissaires parents sur différents comités :
 - Comité d'appréciation de la directrice générale.
 - Comité de révision de décision.
- 04.8 Modification au plan stratégique 2008-2013.
- 05.1 **Ce point est reporté à une séance ultérieure** : Affiliation à l'Association régionale du Sport Étudiant du Richelieu (année 2008-2009) (document SREJ 08.11.10-05.1).
- 06.1 Clientèle annuelle 2007-2008 (document EA 08.11.10-06.1).
- 08.1 Démissions (document RH 08.11.10-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 08.11.10-08.2).
- 08.3 Retraite progressive (document RH 08.11.10-08.3).

- 08.4 Engagements (document RH 08.11.10-08.4).
- 08.5 Nomination des responsables d'établissement (document RH 08.11.10-08.5).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 8 octobre 2008 pour un montant de 4 264 913,85 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2008-11-10 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 22 octobre 2008 pour un montant de 4 766 191,05 \$ vérifiée par madame Sylvie Rousselle (document RF 2008-11-10 09.2).
- 09.3 Acceptation des états financiers 2007-2008 (documents déjà transmis lors du comité de travail du 27 octobre 2008 et document RF 08.11.10-09.3)
- 10.1 Adjudication de contrats
 - 10.1.1 Réfection de toiture multicouches – École Marie-Derome (document RM 08.11.10-10.1.1).
 - 10.1.2 Ajout d'unité de compensation d'air aux vestiaires de la piscine – École Mgr-Euclide-Théberge (document séance tenante RM 08.11.10-10.1.2).
 - 10.1.3 Acquisition de micro-ordinateurs neufs (document RM 08.11.10-10.1.3).
 - 10.1.4 Acquisition de micro-ordinateurs remis à neuf (document RM 08.11.10-10.1.4).
 - 10.1.5 Acquisition de micro-ordinateurs portatifs (document RM 08.11.10-10.1.5).
 - 10.1.6 Acquisition de projecteurs (document RM 08.11.10-10.1.6 et document corrigé déposé séance tenante : RH 08.11.10-10.1.6 révisé).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 13.1 Organisation des voyages dans les écoles.
- 14 - Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Christian Mitchell, parent d'un élève fréquentant la Polyvalente Marcel-Landry, manifeste son insatisfaction quant aux services offerts à son fils. Il demande qu'un suivi soit effectué à l'égard de cette situation.

Madame Jacinthe Côté, présidente du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, mentionne que tel qu'elle l'avait mentionné lors des rencontres tenues au cours de la dernière année scolaire, des enseignants viendront lors de certaines séances du Conseil des commissaires, s'exprimer et émettre leurs commentaires à l'égard de l'organisation scolaire mise en place et quant au nouveau modèle de service.

Elle indique que malgré un modèle imposé, les enseignantes et les enseignants sont engagés. Toutefois, après 2 mois et demi du début de l'année scolaire et suite à des rencontres avec les représentants syndicaux des écoles, certains manifestent le besoin d'être soutenus lors de l'intégration d'élèves présentant certaines problématiques.

Madame Côté mentionne que le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu procèdera à l'analyse du modèle de services mis en place et ce, afin de constater les effets de cette nouvelle organisation et de signifier les réussites et les problèmes rencontrés. Elle demande à ce que la Commission scolaire fasse de même et élabore des outils pour suivre les résultats de ces cohortes.

Dans un autre ordre d'idées, madame Claude Boivin souligne la nomination de madame Andrée Bouchard, à titre de Patriotes de l'année, prix décerné par la Société nationale des Québécois Richelieu-Saint-Laurent.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 OCTOBRE 2008 (document SG 08.11.10-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 14 octobre 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 08.11.10
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2008 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 14 octobre 2008.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De monsieur Claude Coderre, secrétaire général de la Commission scolaire des Samares : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de manifester leur intention de demeurer membre de la Fédération des commissions scolaires du Québec tout en se réservant leur droit de dissidence quant à des dossiers politiques majeurs et sensibles.

04.2.2 De madame Joanne Bisbikos, secrétaire générale de la Commission scolaire English-Montréal : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander que les élections scolaires et municipales ne soient pas jumelées et qu'elles continuent à avoir lieu à des dates différentes.

04.2.3 De monsieur Robert Poulin, directeur du soutien aux établissements à la Direction des affaires universitaires et collégiales du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception des mises en candidature concernant la représentation des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

04.2.4 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : demande de poursuivre et renforcer les mesures de sensibilisation conduites par les établissements de formation en matière de santé et de sécurité au travail et de collaborer avec la CSST dans le cadre de la réalisation de son Plan d'action jeunesse;

04.2.5 De madame Carole Gladu, directrice générale de Service des loisirs de Marieville Inc. : résolution du conseil d'administration à l'effet de mettre fin à l'entente relative à l'utilisation de la piscine de l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, suite au rapatriement de la gestion des activités de loisirs et de culture par la Ville de Marieville;

04.2.6 De monsieur Michel Gagnon, secrétaire au Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD) : résolution du conseil d'administration à l'effet de déposer une motion de félicitations afin d'appuyer la Direction régionale de la Montérégie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec pour sa

réalisation actuelle d'un chantier Culture-Éducation, chantier qui permettra, de dégager des pistes de solution afin de favoriser les partenariats entre le monde scolaire et le milieu culturel.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 14 octobre 2008.

04.4 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 08.11.10-04.4)

Considérant que l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le Conseil des commissaires institue un comité exécutif;

Considérant que l'article 181 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue par règlement le Conseil des commissaires;

**HR 08.11.10
003**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le comité exécutif soit formé de sept membres ayant le droit de vote, incluant la présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire en plus de tout commissaire représentant du Comité de parents;

Que la durée du mandat du comité exécutif soit d'un an et que pendant cette période, il ne soit dévolu aucun pouvoir au comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

04.5 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 08.11.10-04.5)

Considérant que le comité exécutif du Conseil des commissaires de la Commission scolaire est constitué de sept de ses membres ayant le droit de vote, dont la présidente, ainsi que de tout commissaire représentant du comité de parents;

Considérant que le mandat du comité exécutif vient à échéance à la présente séance;

Monsieur Yvon Pineault propose monsieur Stéphane Surprenant.

Monsieur Pierre Boudreau propose madame Johanne Ouellette Langlois.

Madame Lynda Tessier propose monsieur Pierre Boudreau.

Monsieur Eryck St-Laurent propose madame Nadine Arseneault.

Madame Nadine Arseneault propose madame Lynda Tessier.

Madame Monique Brière propose monsieur François Blais.

Monsieur Luc Mercier propose madame Monique Brière.

Monsieur François Blais propose madame Lise Soutière.

Madame Lise Soutière propose madame Annik Tomlinson.

Madame Marlène Blais propose monsieur Eryck St-Laurent.

Monsieur Claude Monty propose monsieur Michel Aerts.

Considérant qu'il n'y a pas d'autre proposition, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Monsieur Michel Aerts refuse la proposition.
Monsieur Eryck St-Laurent refuse la proposition.
Madame Annik Tomlinson refuse la proposition.
Madame Lise Soutière accepte la proposition.
Madame Monique Brière accepte la proposition.
Monsieur François Blais accepte la proposition.
Madame Lynda Tessier accepte la proposition.
Madame Nadine Arseneault accepte la proposition.
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition.
Madame Johanne Ouellette Langlois refuse la proposition.
Monsieur Stéphane Surprenant refuse la proposition.

En conséquence :

HR 08.11.10
004

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que monsieur Pierre Boudreau soit nommé pour siéger au Comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
005

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que madame Nadine Arseneault soit nommée pour siéger au Comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
006

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que madame Lynda Tessier soit nommée pour siéger au Comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
007

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que monsieur François Blais soit nommé pour siéger au Comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
008

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que madame Monique Brière soit nommée pour siéger au Comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
009

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que madame Lise Soutière soit nommée pour siéger au Comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

En conséquence, le comité exécutif est formé de mesdames Andrée Bouchard, Nadine Arseneault, Lynda Tessier, Monique Brière, Lise Soutière, Manon Côté et Marie-Claude Lavoie ainsi que de messieurs Pierre Boudreau et François Blais.

04.6 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE PLEIN AIR L'ESTACADE (document SG 08.11.10-04.6)

Considérant que le Centre de plein air l'Estacade sollicite la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin d'y déléguer deux représentants pour siéger à leur conseil d'administration;

Madame Monique Brière propose monsieur Yvon Pineault.

Madame Marlène Blais propose monsieur Michel Aerts.

Madame Sylvie Rousselle propose monsieur Pierre Boudreau.

Madame Monique Brière propose madame Lynda Tessier.

Considérant qu'il n'y a pas d'autre proposition, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Lynda Tessier refuse la proposition.

Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition.

Monsieur Michel Aerts accepte la proposition.

Monsieur Yvon Pineault refuse la proposition.

En conséquence :

HR 08.11.10
010

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que monsieur Michel Aerts soit désigné représentant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour siéger au conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
011

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que monsieur Pierre Boudreau soit désigné représentant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour siéger au conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade.

Adopté à l'unanimité.

04.7 NOMINATION DES COMMISSAIRES PARENTS SUR DIFFÉRENTS COMITÉS :

- **COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Considérant la Politique d'appréciation du rendement de la directrice générale (AGP 01) adoptée le 10 avril 2000 par le Conseil des commissaires;

Considérant que le comité d'appréciation de la directrice générale est formé de la présidente du Conseil, de trois commissaires et d'un commissaire parent;

Considérant l'élection de nouveaux commissaires parents;

HR 08.11.10
012

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que madame Marie-Claude Lavoie soit nommée pour siéger au comité d'appréciation de la directrice générale.

Adopté à l'unanimité.

- **COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION**

Considérant l'article 11 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires peut instituer un comité pour entendre toutes demandes de révision de décision soumises en vertu des articles 9 à 12 de ladite Loi;

Considérant la procédure de révision d'une décision adoptée le 12 juillet 1999 (AG PR 01) par le Conseil des commissaires, laquelle prévoit que le comité d'étude chargé d'entendre les demandes de révision est constitué notamment d'un commissaire parent;

Considérant l'élection de nouveaux commissaires parents;

HR 08.11.10
013

Il est proposé par madame Marie-Claude Lavoie :

Que madame Manon Côté soit nommée pour siéger au comité de révision de décision de la Commission scolaire;

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
014

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que madame Marie-Claude Lavoie soit nommée pour agir à titre de substitut de madame Manon Côté, au comité de révision de décision de la Commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

04.8 MODIFICATION AU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013

Considérant le plan stratégique 2008-2013 adopté par le conseil des commissaires, le 15 septembre 2008 (résolution HR 08.09.15-005);

Considérant l'adoption du projet de loi 88, intitulé « Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives »;

Considérant que notre plan stratégique comprend déjà les 3 premiers volets de la mission d'une commission scolaire, soient :

- d'assurer aux personnes jeunes et adultes que nous desservons, l'accès à des services éducatifs de qualité permettant le développement de compétences nécessaires à leur réussite.
- d'accompagner et soutenir les établissements dans la réalisation de leur mission, soit celle d'instruire, socialiser et qualifier.
- de contribuer au développement de notre région et de notre communauté aux plans culturel, économique, scientifique, social et sportif.

Considérant nos croyances profondes en l'école publique et à l'importance que nous accordons à la valorisation de celle-ci.

HR 08.11.10
015

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'ajouter à la mission de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, le volet suivant :

- Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur notre territoire.

Adopté à l'unanimité.

05.1 AFFILIATION À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DU RICHELIEU (ANNÉE 2008-2009) (document SREJ 08.11.10-05.1)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

06.1 CLIENTÈLE ANNUELLE 2007-2008 (document EA 08.11.10-06.1)

Monsieur Fernand Croisetière dépose et commente le document faisant état de la clientèle en formation générale aux adultes ainsi qu'en formation professionnelle pour l'année 2007-2008.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 08.11.10-08.1)

HR 08.11.10
016

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Denis Brosseau, enseignant à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 4 novembre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
017

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur François Desrosiers, psychologue à l'école Providence, soit acceptée à compter du 9 juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
018

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de monsieur Patrick Laplante, technicien en service de garde à l'école Saint-Lucien, soit acceptée à compter du 17 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
019

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Pierre Melki, directeur à l'école Laflamme, soit acceptée à compter du 17 septembre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
020

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Elise Robert, secrétaire d'école au Centre La Relance, soit acceptée à compter du 27 septembre 2008.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 08.11.10-08.2)

Considérant le motif « obligations familiales »,

HR 08.11.10
021

Il est proposé par monsieur François Blais:

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Annick Audet, orthopédoque à l'école Providence.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « obligations familiales »,

HR 08.11.10
022

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Claudine Dalpé, orthopédoque au Service des ressources éducatives aux jeunes.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « état de santé »,

HR 08.11.10
023

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Qu'un congé sans traitement équivalent à dix pour cent (10 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Catherine Fortier, orthopédoque à l'école Joseph-Amédée-Bélanger.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « obligations familiales »,

HR 08.11.10
024

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Sonia Turcotte, orthopédagogue à l'école Aux-Quatre-Vents.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 08.11.10
025

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 20 août 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Nathalie Alix, éducatrice en service de garde à l'école Saint-Michel.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

HR 08.11.10
026

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Qu'un congé sans traitement équivalent à 11 heures 15 minutes par semaine, pour la période du 13 octobre 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Gisèle Lasnier, éducatrice en service de garde à l'école de Richelieu (Édifice Curé-Martel).

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

HR 08.11.10
027

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 13 octobre 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Ilibagiza Mulindabigwi, technicienne en éducation spécialisée à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté à l'unanimité.

08.3 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 08.11.10-08.3)

HR 08.11.10
028

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Marie-Paule Robert, agente de bureau classe I au Service des ressources éducatives aux jeunes, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 12 janvier 2009;
- pourcentage du traitement : 80 %.

Adopté à l'unanimité.

08.4 ENGAGEMENTS (document RH 08.11.10-08-4)

HR 08.11.10
029

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Michèle Poulin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de 14 heures 55 minutes par semaine d'éducatrice en service de garde à l'école Pointe-Olivier et ce, à compter du 3 novembre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
030

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Maria Conventini soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de 19 heures par semaine d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Eugène et ce, à compter du 3 novembre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
031

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Lise Doré soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de 21 heures par semaine d'éducatrice en service de garde à l'école Aux-Quatre-Vents et ce, à compter du 10 novembre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
032

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Julie Morel soit engagée pour un poste régulier à temps plein à caractère cyclique de 35 heures par semaine de technicienne en service de garde à l'école Saint-Michel et ce, à compter du 13 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
033

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Simon Lamarche soit engagé pour un poste régulier à temps plein à caractère cyclique de 35 heures par semaine de technicien en service de garde à l'école Notre-Dame-du-Sourire et ce, à compter du 20 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
034

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Marilyn Rouleau soit engagée pour un poste régulier à temps partiel de 24 heures 30 minutes par semaine

d'orthopédagogue à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 6 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
035

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Ilibagiza Mulindabigwi soit engagée pour un poste régulier à temps partiel de 17 heures 30 minutes par semaine de conseillère à l'éducation préscolaire au Service des ressources éducatives aux jeunes et ce, à compter du 13 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
036

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Karine Couture soit engagée pour un poste régulier à temps partiel de 21 heures par semaine de technicienne en travaux pratiques à l'école Félix-Gabriel-Marchand et ce, à compter du 27 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
037

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Colette Gosselin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel de 26 heures par semaine de technicienne en travaux pratiques à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 27 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
038

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Claudine Benoit soit engagée pour un poste régulier à temps plein de 35 heures par semaine d'agente de bureau classe I au Service des ressources financières et ce, à compter du 27 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
039

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Marie-France Lassonde soit engagée pour un poste régulier à temps plein à caractère cyclique de 35 heures par semaine de surveillante-sauveteur à l'école Marie-Rivier et ce, à compter du 13 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
040

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Stéphanie Rondeau soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de 21 heures par semaine de technicienne en éducation spécialisée à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 13 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
041

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Estelle Pelletier-Chrétien soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de 10 heures par semaine de technicienne en éducation spécialisée à l'école Jeanne-Mance et ce, à compter du 13 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
042

Il est proposé par Lise Soutière :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Eve Landry soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de 20 heures par semaine de technicienne en éducation spécialisée à l'école Hamel et ce, à compter du 13 octobre 2008.

Adopté à l'unanimité.

08.5 NOMINATION DES RESPONSABLES D'ÉTABLISSEMENT (document RH 08.11.10-08-5)

HR 08.11.10
043

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que soit acceptée la nomination des responsables d'établissement tel qu'il apparaît à la liste ci-dessous :

Liste des responsables d'établissement Année scolaire 2008-2009			
ÉCOLE OU CENTRE	PRÉNOM ET NOM	POSTE	Date de début
Alberte-Melançon	Diane Pinsonneault	Secrétaire d'école	28 août 2008
Bruno-Choquette	Diane Boucher	Secrétaire d'école	25 août 2008
Centre Chanoine-Armand-Racicot	Denise Perrier	Secrétaire d'école	Année scolaire 08-09
Centre La Relance	Ginette Valois	Secrétaire d'école	Année scolaire 08-09
Centre La Relance (secteur Marieville)	Nicole Broekman	Secrétaire d'école	Année scolaire 08-09
Chabanel	Manon Paquette	Enseignante	28 août 2008
Crevier	Guylaine Côté	Enseignante	Année scolaire 08-09
de Richelieu (Édifice Curé-Martel)	Sylvie Cloutier	Enseignante	25 août 2008

ÉCOLE OU CENTRE	PRÉNOM ET NOM	POSTE	Date de début
Du Petit Clocher	Joyce Marquette Hélène Soumis	Enseignante Enseignante	25 août 08 au 27 janvier 09 28 janvier au 29 juin 09
Frère-André	Mariette Bélanger	Enseignante	28 août 2008
Henryville	Danielle Charbonneau	Secrétaire d'école	Année scolaire 08-09
Jean XXIII	Angèle Boulais	Enseignante	2 septembre 2008
Jeanne-Mance	Sophie Hovington	Enseignante	2 septembre 2008
Joseph-Amédée- Bélanger	Chantal Lefebvre Maryse Guay	Enseignante Enseignante	100 premiers jours 100 derniers jours
Laflamme	Lyne Beaugard	Enseignante	28 août 2008
Marie-Derome	Hélène Pilote (50%) Marie Tanguay (50%)	Enseignante Tech. service de garde	Année scolaire 08-09
Micheline-Brodeur	Ginette Provencher (80%) Chantal Laroche (20%)	Secrétaire d'école Secrétaire d'école (pièce)	2 septembre 2008 2 septembre 2008
Napoléon-Bourassa	Marie Méthé	Enseignante	2 septembre 2008
Notre-Dame-de-Fatima	Dominic Viens	Enseignant	Année scolaire 08-09
Notre-Dame de Lourdes (Saint-Jean)	Louise Dandurand	Enseignante	27 août 2008
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Éliane Lizotte	Enseignante	28 août 2008
Notre-Dame du Sacré- Cœur	Lise Normandin	Enseignante	28 août 2008
Notre-Dame du Sourire	Dominique Benoit (93%) Louise Gravel (7%)	Enseignante Secrétaire d'école	2 septembre 2008 2 septembre 2008
Pointe-Olivier	Ange-Émile Viens	Enseignant	28 août 2008
Providence	Nathalie Lefebvre	Enseignante	25 août 2008
Sacré-Cœur (secteur Iberville)	Christian Denicourt	Enseignant	27 août 2008
Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc)	Benoit Brosseau	Tech. service de garde	28 août 2008
Sainte-Anne	Sylvie L'Heureux	Secrétaire d'école	25 août 2008
Saint-Blaise	Claire Goulet	Secrétaire d'école	28 août 2008
Saint-Jacques	Pascal Lizotte	Enseignant	25 août 2008
Saint-Joseph (Lacolle)	Diane Laquerre	Secrétaire d'école	25 août 2008
de Richelieu (Édifice Saint-Joseph)	Sylvie Beaulieu	Enseignante	25 août 2008
Saint-Joseph (Saint- Sébastien)	Paulette Martin	Enseignante	Année scolaire 08-09
Saint-Lucien	Jocelyne Lessard	Secrétaire d'école	25 août 2008
Saint-Michel	Dominique Paquin	Enseignante	25 août 2008
Saint-Vincent	Manon Gosselin Marie-Claude Paré	Enseignante (83,33%) Enseignante (16,66%)	9 septembre 2008 9 septembre 2008

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 OCTOBRE 2008 (document RF 2008.11.10-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 8 octobre 2008 pour un montant de 4 264 913,85 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2008-11-10 09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 22 OCTOBRE 2008 (document RF 2008-11-10 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 22 octobre 2008 pour un montant de 4 766 191,05 \$ vérifiée par madame Sylvie Rousselle (document RF 2008-11-10 09.2)

09.3 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2007-2008 (documents déjà transmis lors du comité de travail du 27 octobre 2008 et document RF 08.11.10-09.3)

Considérant que conformément aux articles 286, 287 et 397 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé à l'avis public préalable et requis à l'acceptation des états financiers dans le délai prescrit;

Considérant que les membres du Conseil des commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme comptable Rocheleau, Labranche et Associés, CA Inc. ainsi que par la directrice du Service des ressources financières, madame Silvie Mondat.

HR 08.11.10
044

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, examinés par les vérificateurs comptables, pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, soient acceptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 RÉFECTION DE TOITURE MULTICOUCHE – ÉCOLE MARIE-DEROME (document RM 08.11.10-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.11.10
045

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'entériner la décision de la directrice générale d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Constructions A.S. Filiatreault Inc., le contrat pour la réfection de toiture multicouche à l'école Marie-Derome, au montant de 85 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 AJOUT D'UNITÉ DE COMPENSATION D'AIR AUX VESTIAIRES DE LA PISCINE – ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document séance tenante : RM 08.11.10-10.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.11.10
046

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, R.B.L. Ventilation Inc, le contrat pour l'unité d'air frais, secteur piscine, à l'école Mgr-Euclide-Théberge, au montant de 36 967,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.3 ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS NEUFS (document RM 08.11.10-10.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.11.10
047**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Ciara Technologie, le contrat d'acquisition de micro-ordinateurs et moniteurs neufs au montant de 128 499,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.4 ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS REMIS À NEUF (document RM 08.11.10-10.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.11.10
048**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Ederick Associates Inc. le contrat d'acquisition de micro-ordinateurs remis à neuf au montant de 69 800,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.5 ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS PORTATIFS (document RM 08.11.10-10.1.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.11.10
049**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Hypertec Systems Inc. le contrat d'acquisition de micro-ordinateurs portatifs au montant de 50 215,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.6 ACQUISITION DE PROJECTEURS (document RM 08.11.10.1.6 et document corrigé déposé séance tenante : RM 08.11.10-10.1.6 révisé)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.11.10
050**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Le 9E Bit Inc., le contrat d'acquisition de projecteurs au montant de 24 344,61 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que lors de la dernière rencontre du comité de parents tenue le 7 octobre 2008, ils ont procédé aux consultations relatives à la Politique d'admission et

d'inscription des élèves et à celles relatives à la Politique déterminant les règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et celles pour le passage du premier au second cycle du secondaire. Les commentaires parviendront à la Commission scolaire sous peu.

Lors de cette rencontre, ils ont également adopté leur avis quant aux projets de fusion des écoles Chabanel / Laflamme, Alberte-Melançon / Saint-Blaise et Henryville / Saint-Joseph (Saint-Sébastien). La présentation de cet avis se fera lors des audiences publiques du 26 novembre 2008, pour les 3 projets.

La prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le mardi 2 décembre prochain.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 08.11.10
051

Il est proposé par monsieur Jacques Darche:

Que des félicitations soient adressées aux membres du conseil d'administration de la Fondation Jeunesse de Richelieu pour leur implication et leur engagement et tout particulièrement à monsieur Claude Gauthier, président de la Fondation, pour son dévouement exceptionnel au projet du Centre d'interprétation des énergies renouvelables de Richelieu.

À titre d'organisme sans but lucratif, la Fondation Jeunesse de Richelieu s'est mérité le prix Meritex décerné par la Chambre de commerce du bassin de Chambly.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.11.10
052

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des remerciements soient adressés à monsieur Léon-Maurice Lavoie, enseignant à l'école Paul-Germain-Ostiguy, lequel a vu à l'organisation d'une conférence offerte par monsieur Jacques Salomé qui portait notamment sur une communication plus respectueuse. De plus, monsieur Lavoie met en pratique les valeurs promues par monsieur Salomé auprès de ses élèves.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

13.1 ORGANISATION DES VOYAGES DANS LES ÉCOLES

Monsieur Michel Aerts émet des interrogations à l'égard de l'organisation de certains voyages par les établissements scolaires. Ses interrogations portent notamment sur les coûts liés aux voyages, les impacts sur la réussite des élèves et sur les balises possibles que pourraient imposer la Commission scolaire.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 08.11.10
053

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL